



BULLETIN D'ADHÉSION 2022

12 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél :

Courriel :@.....

Vous adhérez à :

Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne

Et à la ou les sections suivantes (possibilité de cocher plusieurs cases, ou aucune) :

Langues de Bourgogne

Mémoires Vives

Atelier Musical d'Anost

Votre adhésion vous permet de :

- participer aux ateliers et manifestations
- consulter et emprunter les documents au Centre de documentation
- emprunter le matériel d'enregistrement et de sonorisation

Cette adhésion est un soutien aux activités de l'association MPOB, sauvegarde et valorisation des cultures orales et expressions populaires en Bourgogne.

Ce bulletin ne concerne pas les adhésions aux associations UGMM, Anost Cinéma et Vents du Morvan.

RÈGLEMENT :

Espèces

Chèque

Un règlement envoyé sans bulletin d'adhésion dûment rempli ne pourra tenir compte d'adhésion.

Merci de joindre votre chèque libellé à l'ordre de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne.

Pour une cotisation en espèces, un reçu peut vous être adressé sur simple demande.

CARTE D'ADHÉSION :

Vous pouvez transmettre ce bulletin, accompagné de votre règlement, directement auprès du responsable de section ou de la MPOB ou par courrier à l'adresse suivante :

MPOB, 2 place de la Bascule – 71550 Anost.

Une carte d'adhérent vous sera alors donnée sur place ou envoyée sur demande.

